

BULLETIN MUNICIPAL

# Saint-Péray



Vers une charte du  
Développement Durable

# RETOUR EN images

Du 16 au 21 mai 2016



## ❖ DÉTENTE À SAINT-PÉRAY

Beaucoup de monde dans les différentes animations proposées dans le cadre de la première semaine du Bien-être



18 et 19 juin 2016

## ❖ SPECTACULAIRES

Des spectacles pour tous dans les rues de Saint-Péray!

## ❖ UN BEAU CONCERT À BEAUREGARD

L'école de Musique donnait une représentation de Gluck à Beauregard



18 et 19 juin 2016

## ❖ DU SPECTACLE À LA MALADIÈRE

Des matches très disputés et du spectacle pour les visiteurs lors du tournoi de polo à la Maladière

1 mai 2016



## ❖ A TOUTE ALLURE-

La course de côte remise au goût du jour par les Ecuries de Crussol, après 40 ans d'absence

4 et 5 juin 2016



Du 15 juin 2016



### VOYAGE DANS LE TEMPS

Un grand succès une nouvelle fois pour les fêtes de Crussol

25 et 26 juin 2016



### LES ENFANTS AIMENT L'ART

Le festival «Enfance de l'Art» a cette année encore attiré plusieurs milliers de scolaires

### RÉPÉTITION DE L'EURO

Comme un avant-goût de l'Euro de foot avec une rencontre amicale entre le RCF07 et les Allemands du TSV Richen



2 juillet 2016

### HOMMAGE

Confrérie, viticulteurs et élus réunis pour inaugurer le caveau «Gérard Mallen», en présence de sa fille



14 juin 2016

### DE JEUNES SAINT-PÉROLLOIS À L'HONNEUR

Corentin Delhomme, Sofian Auvray et Clara Puravet sont arrivés 1er, 16ème et 22ème lors de la finale du concours départemental de la Prévention Routière



5 juillet 2016

# INFOS pratiques



Même l'été  
je fais preuve de  
civisme

## Contacts

**MAIRIE** | Horaires d'ouverture  
8 h | 12 h ET 13 h 30 | 17h30

**SERVICES TECHNIQUES**  
04 75 81 77 70

**URBANISME** | Horaires d'ouverture  
Le service est ouvert les mercredis et  
jeudis matins.

**SERVICE COMMUNICATION**  
SERVICE OUVERT AU PUBLIC LES MARDIS ET mercredis  
| 04 75 81 77 77

**ADMINISTRATION GENERALE**  
04 75 81 77 77

**SPORT/ANIMATION**  
04 75 81 77 70

**PERMANENCES DES ÉLUS TOUS  
LES SAMEDIS MATINS DE 9 h À 12 h.**

**CEP du Prieuré**  
04 75 74 77 00

**Résidence Malgazon :**  
04 75 40 41 03

**Médiathèque Joëlle Ritter**  
04-75-40-41-42

**Police Municipale**  
04 75 25 85 04

**Communauté de Communes  
Rhône Crussol**  
04 75 41 99 19

### Attention au bruit !

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, motoculteur, etc... doivent être effectués pendant les heures dites «de bon voisinage» (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés de 10h à 12h).

### Animaux

Les propriétaires d'animaux ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de préserver le repos et la tranquillité des habitants. Il est interdit de laisser aboyer de façon prolongée, d'autoriser à souiller la voie publique et de laisser divaguer chiens et chats.

### Barbecue

Veillez à respecter certaines conditions : il doit être fait loin de toute végétation inflammable (herbes, brindilles, branches...), se munir d'un récipient d'eau, ne pas quitter les lieux jusqu'à ce que vous soyez certains que le feu est entièrement éteint et surtout, respecter votre voisinage après 22h.

### Poubelles

Merci de bien ranger vos bacs entre deux ramassages et ne pas les laisser en permanence sur les trottoirs ou la voie publique.

La piscine est ouverte  
- du lundi au samedi 12h à 19h30  
- le dimanche 11h30 à 19h.  
Nocturne le vendredi 19 août  
jusqu'à 21h



Mairie de Saint-Péray  
07130 SAINT-PÉRAY

 [secretariatgeneral@st-peray.com](mailto:secretariatgeneral@st-peray.com)

 [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

 04 75 81 77 77

 MAIRIEDESAINTPÉRAY-07



## ÉDITO

Quelques jours après la nouvelle tragédie qui a touché notre pays à Nice, il est bien difficile de présenter ce nouveau Saint-Péray Mag d'été. Avant toute chose, nous avons tous une pensée émue pour les victimes et toutes les familles meurtries. Pourtant, au-delà de notre incompréhension et de notre tristesse, il est plus que jamais nécessaire de poursuivre nos engagements et d'œuvrer pour une société plus juste et respectueuse. À travers ce bulletin municipal, vous pourrez une nouvelle fois constater l'implication de tous : bénévoles associatifs, professionnels et élus pour que notre commune continue d'être attractive et la plus agréable à vivre. Je tenais sincèrement à remercier toutes ces personnes pour leur investissement, qui fait la force de notre ville.

Après seulement deux ans de mandat, nous tenons les engagements que nous avons pris devant vous. Cela nous paraît essentiel à l'heure où la parole publique est bien souvent mise à mal. Il en va de la confiance que vous nous avez largement accordée. Malgré les contraintes, l'équipe municipale fait de son mieux pour répondre à vos attentes et aux demandes légitimes que vous exprimez lors de nos nombreuses rencontres.

Le nouveau plan local d'urbanisme, véritable projet à long terme, a été arrêté après de longs mois de travail et de concertation. Nous aurons l'occasion, à l'automne, de vous le présenter avant son adoption définitive en fin d'année.

Les travaux d'aménagement se poursuivent également, en fonction de nos moyens financiers et grâce à l'apport de l'intercommunalité. Les actions initiées en début d'année se concrétisent. Des manifestations, nombreuses et variées, animent la commune tout au long de l'année. Autant d'informations que vous découvrirez en parcourant ce bulletin. A l'heure où la plupart d'entre vous profitent de cette période estivale pour souffler un peu, je vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous les 2-3-4 septembre à l'occasion de la traditionnelle fête des vins et du jumelage, qui marque depuis désormais 50 ans notre vie communale.

Bonne lecture

Jacques DUBAY

# SOMMAIRE

## TOUT EN IMAGES

2-2 | Retour en images

## INFOS PRATIQUES

## ÉDITO SOMMAIRE

## DOSSIER

6-7 | Brèves

8 | Culture et animation

9 à 12 | La Charte du Développement Durable

14-15. | Economie : Bilan du 3E

16 . | Jumelage

# BRÈVES



## Les dictionnaires remis aux élèves de CM2

Fidèles à la tradition, Jacques Dubay, Maire, et Céline Hart, Adjointe aux affaires scolaires, se sont rendus dans les trois écoles afin de remettre un dictionnaire aux élèves de CM2.

Ce moment toujours symbolique signifie le passage au collège pour ces enfants. Les élus les ont félicités et leur ont souhaité bonne chance pour la suite de leurs parcours.

## 2<sup>ème</sup> journée intergénérationnelle à la Plaine

Organisées à Crussol en 2015 pour la première édition, les animations ont eu lieu au stade de la Plaine cette année.

Les activités proposées étaient nombreuses et ont sensibilisé les plus jeunes aux difficultés rencontrées au quotidien par les personnes âgées. Mais cette journée est avant tout un moment d'échange, de partage et de convivialité entre tous les participants! Les élus, autour d'Olivier Amrane, adjoint aux solidarités, remercient vivement les nombreux bénévoles.



## Ambrosie

Quelles mesures prendre

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. La région Auvergne-Rhône-Alpes est une des plus touchées en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous. Retrouvez les informations sur cette plante et les moyens de lutte et de protection sur les sites <http://www.ambrosie.info/index.php> et <http://www.signalement-ambrosie.fr/>

## La rive Gauche du Mialan inaugurée

C'est sous un soleil radieux que la municipalité a inauguré le vendredi 27 mai la «Voie douce» sur la rive gauche du Mialan.

Les Saint-Périllais sont venus très nombreux pour découvrir cette promenade dédiée aux modes doux. Les personnes présentes ont pu profiter de cet aménagement de différentes façons : tour de rosalie, balade à poney, vélo-taxi...





*Jean-Claude Fégy, honoré pour ses nombreuses années d'investissement au club de judo (depuis 1974)*

## Deuxième édition du trophée des sports

C'est au cours d'une cérémonie rythmée par les démonstrations sportives que s'est déroulée la 2<sup>ème</sup> édition des Trophées des Sports de la Ville de Saint-Péray.



*Des bénévoles de nombreux clubs ont été mis à l'honneur*



*Jacques Dubay et Frédéric Gerland remettant la médaille de la ville à Léa Curinier et Pierre-Etienne Chivat*

## Conseil municipal du 7 juillet : Le projet de PLU a été voté !

Lors du conseil du 7 juillet dernier, les élus ont voté le projet de PLU. C'est une première étape avant son adoption définitive qui aura lieu fin 2016/début 2017.

Vous avez été nombreux à vous manifester à travers les différents moyens de concertation mis à votre disposition. Cette participation active a contribué à de nombreuses évolutions du Plan Local d'Urbanisme, qui est avant tout tourné vers les Saint-Pérollais: préservation du cadre de vie, possibilité de faire évoluer sa maison plus facilement, maintien

des secteurs agricoles de la Plaine et naturels sur les pentes de Crussol... sont autant de changements que vous aviez sollicités.

**Le PLU propose une vision nouvelle de Saint-Péray, en accord avec les attentes des habitants**

Après une période de consultation dans les différents organismes, une enquête publique aura lieu fin d'année 2016. Les personnes qui le souhaitent pourront rencontrer le commissaire enquêteur et éventuellement demander des modifications. Très prochainement, le PLU sera en téléchargement sur le site internet et en consultation en mairie.

## BRÈVES

### Aménagements

#### Fin des aménagements de la montée de Beauregard

Les travaux de la montée de Crussol jusqu'au Château de Beauregard sont désormais terminés. Les conditions de circulation ont été fortement améliorées pour faciliter l'accès à un site touristique majeur de la CCRC (plus de 110 000 visiteurs chaque année) et à un lieu de détente très apprécié des Saint-Pérollais. L'éclairage public a également été réalisé.

Les travaux ont été financés par la CCRC, la montée de Crussol étant d'intérêt communautaire, pour un montant de 200 000 euros HT.



#### Des travaux chemins de Hongrie

Afin de sécuriser le chemin de Hongrie, la maison située à l'angle de l'intersection avec la rue des Sarments, a été démolie. L'équipe municipale travaille sur l'aménagement de l'espace restant avec des places de parking et un espace vert mais aussi sur l'amélioration de la liaison de Malgazon avec le centre-ville. Le coût des premiers aménagements est de 27 000€.



# Animations & Culture



## Feu d'artifice sur Crussol pour la fête nationale Une première réussie !



Pour la deuxième année consécutive, les communes de Saint-Péray et Guilhaud-Granges ont mutualisé leurs énergies afin d'offrir aux habitants une Fête Nationale haute en couleurs.

Cette année, c'est le site de Crussol qui a accueilli des concerts, un grand feu d'artifice musical et le traditionnel bal.

Une foule nombreuse malgré des températures un peu fraîches !

## Les pompiers à l'honneur le 14 juillet

Les sapeurs-pompiers du centre de secours étaient à l'honneur en ce 14 juillet, place de l'Hôtel de Ville. La population avait répondu présente pour cette cérémonie qui permettait de remercier pour le dévouement dont ils font preuve tout au long de l'année. Elus de Saint-Péray mais aussi de la communauté de communes Rhône Crussol ont témoigné de leur attachement à une mission parmi les plus populaires mais aussi les plus dangereuses. Plusieurs pompiers ont été décorés à cette occasion.



# La Charte du Développement Durable

Les élus ont souhaité faire du développement durable un axe fort des actions de la municipalité pour les années à venir.

Afin de sensibiliser les habitants à cette démarche, une charte du développement durable est en cours d'élaboration. Son objectif est de faire connaître les actions de la municipalité, mais surtout de permettre aux Saint-Pérollais qui le souhaitent de participer à cette dynamique commune qui vise à réduire notre impact environnemental. Le travail autour de cette charte durera plusieurs mois, dans le cadre du comité consultatif «Développement Durable». Dans chaque Saint-Péray Magazine, vous trouverez un extrait dont les thématiques seront de saison !



## Comment est élaborée cette charte ?

Souhaitée et annoncée par les élus lors du débat d'orientations budgétaires 2016, cette charte est élaborée dans le cadre du comité consultatif «développement durable». Une dizaine d'habitants discute, échange, propose des idées autour des thèmes liés au développement durable:

agriculture, déplacements ou encore énergie...

Ils ont notamment proposé le format de la charte : une parution courte et régulière dans le magazine plutôt qu'un document unique, pour faciliter sa bonne appropriation.

Ils ont également souhaité en faire un document simple, lisible, qui permet d'aller plus loin, selon les envies de chacun. Les actions proposées sont ainsi simples à mettre en place, accessibles à tous, mais avec des effets immédiats !

**Bonne découverte !**

## Les 16 actions initiées par la mairie en 2016

- Charte du cadre de vie et du développement durable
- Associer les scolaires et finaliser le projet de vigne pédagogique
- Organiser des temps de sensibilisation
- Marché des producteurs
- Lancer des dispositifs de production d'énergies
- Gestion différenciée des espaces verts
- Développer les dispositifs incitatifs à la pratique du vélo
- Réaliser les premiers aménagements de l'étude déplacement
- Journée où les associations sportives de la commune proposent des démonstrations de leurs activités
- Travailler à l'organisation d'un festival de musique éco citoyen en 2017
- Poursuivre les acquisitions foncières pour l'aménagement du Mialan
- Journées citoyennes de nettoyage
- Faciliter les relations entre besoins des entreprises et des personnes recherchant du travail
- Concrétiser les études Fruitcoop
- Lieu d'accueil pour les jeunes

### 3 Questions à

**Frédéric Jacquet, conseiller en charge de la commission «développement durable»**



#### \*Pourquoi la création d'une charte développement durable ?

C'est une façon pour nous de sensibiliser les habitants à cette démarche, de faire connaître les actions de la mairie mais aussi de les encourager à agir de leur propre initiative, car il est important de faire comprendre que des solutions efficaces ne pourront être mises en oeuvre qu'ensemble.

#### \*Pouvez vous donner une des premières actions mise en oeuvre ?

Nous avons anticipé l'obligation de 0 pesticides qui s'imposera aux communes à partir du 1er janvier 2017. Il faudra certes être plus tolérant sur les herbes poussant sur les trottoirs, mais c'est aussi profiter d'un cadre naturel de qualité. Il est de notre responsabilité de le préserver et même de le protéger.

#### \*Quels vont être les thèmes abordés dans la charte du prochain Saint-Péray mag ?

Dans l'édition de la rentrée, nous allons parler de la circulation, des économies d'énergie avec l'arrivée de l'hiver et bien sûr du PLU avec la préservation d'espaces naturels et agricoles.

# Entretenir son jardin

## sans produits chimiques

89 % des foyers français disposent aujourd'hui d'un espace de jardinage (jardin, terrasse, balcon...) lié à leur habitation principale. Le phénomène s'étend même en milieu plus urbain, avec le développement des jardins familiaux, comme cela a été le cas dans la Plaine à Saint-Péray. Nous sommes adeptes du jardinage... de préférence naturel et sans polluants !



### Saint-Péray se lance dans une démarche Zéro pesticide

La France reste le premier consommateur de pesticides en Europe. Alors que l'ensemble des communes de France devront gérer leurs espaces sans pesticide d'ici 2020 comme l'exige la loi, Saint-Péray a pris les devants en

amorçant cette démarche bien en amont. Ainsi, les services «Espaces Verts» et «Voirie», travaillent cette année sans pesticide à de nombreux endroits et les limitent à d'autres. L'objectif est d'être complètement sans pesticide en

2017 .

Cette année par exemple, les trottoirs n'ont pas été désherbés chimiquement.

Moins de 50% des communes françaises ont fait ce choix à l'heure actuelle.

### Le paillage



Il est vivement recommandé de ne pas laisser un sol « nu » en plein hiver ou à la chaleur.

Le paillage naturel du sol empêche la repousse des herbes indésirables, garde le sol humide et frais et économise l'eau d'arrosage.

De nombreux atouts à ne pas négliger !

### La nature entretient mon jardin... !

Les auxiliaires de jardin et les adventices (appelées communément « mauvaises herbes » détentrices de richesses insoupçonnées) travaillent pour vous au quotidien. Avant de désherber, réfléchissez à deux fois !

-Accueillir les auxiliaires de jardin : oiseaux et insectes vous aideront à éliminer certains nuisibles à vos plantations.

Pour cela, il est souhaitable de prévoir des nichoirs ou des zones de branchages secs.

-Les mauvaises herbes participent également à l'équilibre de votre jardin (insectes, oiseaux, fleurs). Ne tondez que les espaces nécessaires.

### Utiliser des répulsifs naturels : « des astuces très efficaces »

Voici trois exemples de méthodes plus respectueuses du sol, de l'environnement et de notre santé que certains produits chimiques :

\* contre lesdites « mauvaises herbes » l'eau chaude de la cuisson des pommes de terre est imparable !

\* le marc de café déposé aux pieds des salades contre les limaces

\* le savon noir ou savon de Marseille sont très efficaces contre les pucerons et autres parasites, après avoir laissé, pendant au moins les 15 premiers jours les coccinelles s'en nourrissent.



## Traiter les maladies de mes plantes sans produits phyto (chimiques), c'est possible !

- La bouillie bordelaise peut combattre jusqu'à 25 maladies des arbres, fruits et légumes. Attention à respecter toutefois les dosages.
- D'autres produits restent acceptables pour l'environnement, tels que le soufre (dosages à respecter), la décoction de prêle ou

encore le purin d'ortie.  
\* Varier les espèces d'arbustes en guise de haies afin d'éviter une concentration de même espèce de parasites.

## Faire son compost soi-même ? Rien de plus simple

Faire du compost revient à exploiter ses déchets naturels pour en faire son propre terreau en les transformant en une matière organique.

Le compost est avant tout un geste pour l'environnement. Il permet non seulement d'éviter l'utilisation de produits nocifs tels que les engrais et autres produits chimiques, mais aussi de recycler ses déchets.

Mais le compost est aussi un outil formidable pour le jardinier puisqu'il permet d'apporter gratuitement à son sol des éléments organiques indispensables au bon développement de ses plantes.



### Les secrets d'un compost efficace

- N'y mettez pas de gros déchets, il faut les broyer. Cela évite de freiner la décomposition.
- N'entassez pas de couches trop épaisses d'une même matière. Préférez des apports variés, en petites quantités. C'est le mélange qui va permettre une bonne décomposition organique.
- Un compost ne doit être ni trop sec, ni trop humide : arrosez si le temps est trop sec, couvrez-le par grosses pluies.



### Que mettre dans son compost

Les épluchures de légumes  
Cendres de cheminée  
Coquilles d'œuf  
Marc de café / sachets de thé  
Essuie-tout / cartons non imprimés  
Fleurs fanées / aiguilles de conifères /  
feuilles mortes

### Ne PAS mettre dans son compost :

Résidus de plantes traitées  
Déchets de plantes malades  
Mauvaises herbes  
Viande / poisson  
Papiers/cartons imprimés

## La tonte raisonnée des espaces publics



### La tonte raisonnée des espaces publics, à quoi ça sert ?

Cette technique consiste à adapter la fréquence et la hauteur de coupe selon les différentes parties de l'espace concerné.

Ce concept, plus écologique, permet un développement de la biodiversité.

Les fleurs «sauvages» réapparaissent dans les parties tondues moins fréquemment, (la végétation spontanée). Celle-ci attire les insectes tels que les papillons et les oiseaux insectivores.

La végétation spontanée est un atout visuel. Elle ne doit pas être confondue avec une négligence de l'entretien des espaces verts.

Enfin, la tonte différenciée représente un gain de moyens humains, de temps et de carburant.

# Economiser l'eau ?

## Tout le monde est gagnant!

Nous consommons en France 157 L d'eau en moyenne par habitant... par jour !

Cette consommation est destinée à 93 % pour l'hygiène et le nettoyage et seulement 7 % pour l'alimentation.

Comment mieux maîtriser ma consommation, agir pour notre avenir mais aussi économiser jusqu'à 500€ par an ?



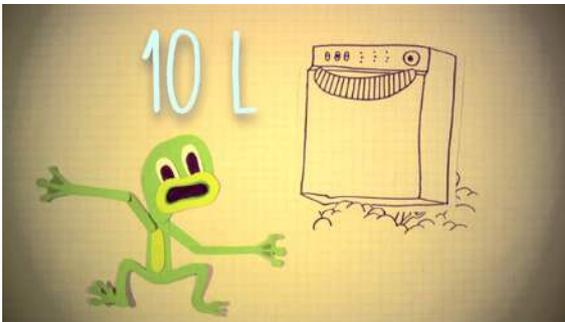
### Comment savoir combien je consomme ?

Pour vérifier si des économies sont faites, il faut connaître sa consommation; Pour cela, deux moyens simples :

- le relevé du compteur régulier : outre sa consommation, un relevé régulier permet de détecter des fuites dans votre réseau.
- le sac débitmètre vous indiquera le débit de vos robinets .



### Faire les bons gestes



### Sans dépense, il est possible de réaliser de nombreuses économies

- Surveiller les fuites : versez un colorant alimentaire dans le réservoir de vos toilettes ; si la cuvette se colore, c'est qu'il y a une fuite, et c'est le cas dans près d'un foyer sur 5!
- Isoler les ballons et les tuyaux, qui produiront de l'eau chaude plus vite et éviteront un gaspillage d'eau ;
- Réutiliser l'eau de cuisson pour l'arrosage des plantes ;
- Prendre une douche plutôt qu'un bain;
- Adapter les programmes des lave-vaisselle et lave-linge.

### S'équiper pour faire d'avantage d'économies

Matériel	Avantages	Difficulté installation	Coût	Economie/an
Embout mousseur	Réduit de 50% la consommation des robinets	Très facile	Env 5€	Jusqu'à 7€/an + Energie 6,5€ Soit + de 13€/an
Pommeau coupe eau	Economiser l'eau en coupant le débit sans changer la température	Très facile	20€	Eau : 50€ Energie : 45€
WC : chasse d'eau à double touche	Réduit de plus de 50% la consommation d'eau	Moyen à difficile	à partir de 50€	35 à 50€/an
Cellule de détection robinet	Evite que l'eau coule en continue	Facile	80€	15/20€ par an

**En s'équipant pour moins de 80€, il est possible d'économiser entre 150€ et 200€ par an.**

### Pour aller plus loin



Cet ingénieur finlandais de 29 ans permet de lutter efficacement contre le gaspillage de l'eau sans pour autant devoir faire des sacrifices sur son confort.

Comment ? Il a développé un modèle de douche qui réutilise l'eau. Son invention consomme 10 fois moins d'eau qu'une douche classique !

Plus d'informations sur [www.showerloop.org](http://www.showerloop.org)

## NAISSANCE

DEMORE Elina 11 mars 2016	PEAUDEVIGNE Lou 22 avril 2016	CLEMENT DESOUCHES Soen 3 mai 2016	BOUCHER Louise 31 mai 2016	DEBAUD Enoha 10 juin 2016
VERNAY STUYVAERT Zélia 5 avril 2016	CHARRIERE Eglantine 23 avril 2016	LAURENT Tino 14 mai 2016	MINODIER Camille 7 juin 2016	CHARRIERE Timothée 11 juin 2016

## MARIAGE

CHAREYRON Bruno & HOLLARD Anne 7 avril 2016	GENTIL Franck & FAYNOT Sabine 28 mai 2016	LOPEZ Julian & FAY Lucienne 25 juin 2016	DES RIEUX Olivier & RUFFIER Angélique 2 juillet 2016
DURIEUX Fabien & COSTE Sophie 23 avril 2016	VERNET Philippe & YONNET Amandine 4 juin 2016	GLOANEC Arnaud & COCHIN Pauline 30 juin 2016	LEJEUNE Eric & VALLA Nathalie 9 juillet 2016
DEMARS Bertrand & FOURNIER Marie 28 mai 2016	PERDRIOLE Hervé & COSTA Elisabeth 18 juin 2016	BRINGER David & NEURY Julie 1er juillet 2016	LABROSSE Damien & MENDY-BORZOW Jade 9 juillet 2016
SANSORNY David & CHEVALIER Céline 28 mai 2016	MARTIN Patrick & ASTIER Isabelle 18 juin 2016	CHIEZE Cyril & GARCIA Mélanie 2 juillet 2016	

## DÉCÈS

SAMSON Jean-François – 87 ans 21 mars 2016	9 avril 2016	CHASTANIER Guy – 70 ans 6 juin 2016	25 juin 2016
DEXHEIMER Ennemonde – 101 ans 1er avril 2016	10 avril 2016	CHOMARAT Dominique – 67 ans 14 juin 2016	DICHAMP Violette – 81 ans 30 juin 2016
MAZARD Bernard – 59 ans 6 avril 2016	23 avril 2016	TEVENAT Jeanne – 90 ans 15 juin 2016	POULENARD Renée – 87 ans 3 juillet 2016
ROULET Marie-Louise – 93 ans	3 mai 2016	THOME Noélie – 93 ans	

# TRIBUNE politique

## MAJORITÉ

2016 : des engagements tenus!

Lors du DOB (débat d'orientation budgétaire), nous avons souhaité faire du développement durable un axe fort de notre politique communale. Nous nous étions engagés à ce titre 16 actions à mettre en œuvre dès cette année. Alors que nous ne sommes qu'à la moitié de l'année, c'est la quasi totalité des actions que nous avons réalisées ou initiées.

L'une d'elle, le vote du PLU, même s'il ne s'agit que d'une première

étape, marque un changement très fort dans la vision de la ville: zones constructibles divisées par 5, protection de la plaine et du massif de Crussol. La marque de fabrique de ce PLU est l'équilibre entre le souhait de se développer et le devoir de modération. Outre le résultat, c'est la manière dont a été mené le projet qui est nouvelle: une concertation importante depuis 2 ans qui a clairement fait évoluer le projet. Nous tenions ici à remercier

toutes les personnes qui se sont investies, ont pris de leur temps et ont apporté des idées pour l'intérêt général de notre commune.

Nous avons annoncé que les affaires de la commune seraient gérées de manière transparente et en association avec les habitants. Là encore, promesse tenue !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un agréable été et rendez-vous à la rentrée, pour la fête des vins et du jumelage

## OPPOSITION

À l'heure où nous fournissons notre tribune pour la parution de ce Saint Péray magazine, le conseil municipal du 7 juillet 2016 n'a pas encore eu lieu.

Il comportera entre autre, la présentation et la proposition d'approbation du futur Plan Local d'Urbanisme.

Nous ne formulerons nos remarques qu'à l'issue de ce conseil municipal que vous pourrez lire sur notre site <http://www.agirensaintperay.fr>

La modification du PLU est un acte politique important qui détermine les orientations futures de notre commune et je cite les propos écrits par les élus de la majorité dans le rapport d'orientation budgétaire de mars 2016 « ce document traduira, dans l'utilisation et la gestion du territoire communal, le projet politique des élus », sur lequel nous les interpellons depuis presque 30 mois !

Juillet marque la fin de l'année scolaire, que nous espérons porteuse de réussite pour beaucoup, ainsi que le démarrage de la trêve estivale. Nous vous souhaitons donc à toutes et tous un bel été ainsi que de bonnes vacances.

# Economie & Commerces

## PRESENTATION DE L'ESPACE ENTREPRISES EMPLOI (3E)



### Qu'est ce que le 3E ?

L'Espace Entreprises Emploi est un lieu d'accueil et d'informations situé en mairie. Il a été mis en place il y a 18 mois avec un triple objectif :

- Accueillir et accompagner les personnes en recherche d'emploi et de formation ;
- Assurer le lien avec ce public et les entreprises de la commune en phase de recrutement ;
- Proposer des événements et des manifestations à destination du

tissu économique saint-pérollais. C'est avant tout un service de proximité qui vise à être facilitateur dans les démarches. Il ne s'agit pas de se substituer aux organismes compétents dans ces domaines mais bien de créer des synergies avec ces derniers. Des partenariats ont d'ailleurs été établis avec les acteurs de l'emploi : la Mission Locale du bassin valentinois et le PLIE (Plan local d'Insertion par l'Economie)

qui assurent des permanences régulières en mairie.

Retour sur ce nouveau service et les initiatives de Nathalie Vossey, adjointe à l'économie, et de Matthieu Le Gall, délégué à la formation et à l'apprentissage..

### Valoriser les entreprises locales

Promouvoir et assurer une visibilité aux entreprises de la commune est un souhait fort des élus. C'est notamment le cas à travers deux actions :

- Publication du «Portrait Eco» sur Facebook + Site Mairie :

rendez-vous tous les 15 jours pour un nouveau portrait d'une entreprise de la commune ;

- Parutions régulières d'articles dans la revue de St Péray afin de présenter les nouvelles entreprises.



**NOUVEAU**

### Un annuaire numérique en ligne !

Début juillet, un annuaire des entreprises a été mis en ligne sur notre site internet. La mairie a proposé aux entreprises qui le souhaitent ses moyens de communication avec la création de cet outil, véritable vitrine des activités implantées à St Péray, gratuit pour l'entreprise avec :

- Parution des coordonnées de l'entreprise
- Géolocalisations des professionnels
- Lien vers le site internet de l'entreprise

Rdv sur [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

Si vous souhaitez y figurer, n'hésitez pas à contacter le service 3E

### Le tissu économique de Saint-Péray en bref :

**450** entreprises générant plus de **2000** emplois

**Plus de 50%** des entreprises ont plus de 6 ans

## Informer et accompagner les acteurs économiques

### Animation de réunions

#### thématiques :

Conscient de la complexité de l'environnement dans lequel évoluent les entreprises et commerces locaux, le 3E a organisé des présentations sur des thématiques d'actualités : Accessibilité, Réforme de la formation professionnelle, Présentation d'une monnaie locale « Bel Monnaie ».

### Les rencontres de l'entreprise :

Ces journées sont un moment privilégié et convivial de rencontres entre les élus et les entreprises. Elles sont animées à chaque fois par une intervention thématique (la Communication comme outil de performance, Renforcer la performance de l'entreprise avec les outils numériques...).

Ce lien et ces échanges directs avec les personnes qui font l'activité économique et l'animation de la commune sont essentiels pour les élus. Ils permettent de mieux comprendre leurs attentes et d'essayer d'y répondre par des actions et des projets adaptés.

## Accompagner les personnes en recherche d'emploi

Sil'emploi n'est pas une compétence directe des communes, elle n'en reste pas moins une priorité des élus et un sujet d'inquiétude pour nos habitants. De nombreuses actions ont été initiées pour faciliter l'accès à l'emploi.

#### Par des partenariats :

- adhésion à la Mission locale du Valentinois (Accompagnement des jeunes dans l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi), qui assure une permanence en mairie ;
- adhésion au PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economie) qui assure plusieurs permanences hebdomadaires en mairie.

#### Par des actions concrètes :

- atelier CV et simulation d'entretien avec le Lions Club.
- atelier «recherche d'emploi sur Internet» animé par le PLIE ;
- entretiens directs avec les personnes qui le souhaitent au 3E pour orienter les recherches d'emplois.

Le chiffre

**103**

Le nombre de Saint-Pérollais suivis par le 3E

### Des résultats positifs

Depuis 18 mois, 2 592 propositions d'emplois ont été transmises aux personnes suivies par le 3E. Concrètement, ont été conclus :

- 21 contrats à durée indéterminée
- 22 contrats à durée déterminée

**Soit près de la moitié des personnes suivies par le 3E**

- 2 contrats d'avenir

Ainsi que :

- 6 demandes de stages pourvues
- 5 entrées en formation accompagnées

*Le développement économique de notre commune vous intéresse ? N'hésitez pas à rejoindre le comité consultatif.*

*Les thématiques traitées y sont nombreuses.*

*L'actualité : la signalétique de nos commerces et services.*

Coordonnées du 3E  
eric.gerbault@st-peray.com  
04-75-81-77-86

## Aller à la rencontre des entreprises

Etre à l'écoute des problématiques, connaître le tissu local et recueillir les besoins des entreprises sont des aspects essentiels pour mener à bien une politique cohérente et efficace. Pour cela, sont régulièrement organisés les événements suivants :

- Visites dans les entreprises
- Petit déjeuner avec les entreprises nouvelles
- Réunions avec les entreprises sur des sujets qui les préoccupent



Quelques vues des élus dans les entreprises de la commune



Atelier "CV et entretiens" animé par le Lions Club

# Jumelage

## Un week-end de l'Ascension très riche en animations



\* Plus d'info : service jumelage 0475817781

«C'est exactement le programme que l'on s' imagine pour fêter un cinquantenaire!». A l' image de Stefan Peter, président de la section française du Comité de Jumelage de Groß-Umstadt, les quelques 80 Allemands présents à Saint-Péray du 5 au 9 mai étaient enchantés de leur séjour. Au programme : visites de la Caverne du Pont d'Arc et du musée de la lavande, découverte de vignobles et dégustation des vins locaux grâce à la complicité des viticulteurs.

Grâce à Fabienne Chazel de la compagnie Tout Cour, le Comité de Jumelage a réussi son pari de créer une pièce de théâtre compréhensible à la fois en France et en Allemagne sur les clichés franco-allemands.

Avec son projet « French'Hesse », passerelle musicale entre la France et l'Allemagne, la jeune génération a montré qu'elle pouvait aussi s'investir dans le jumelage.

La célébration de ces noces d'or n'est pas terminée puisque les 50 ans de la signature de la charte du jumelage seront au cœur des cérémonies officielles de la Fête des Vins et du Jumelage, le 4 septembre et de la Winzerfest, le 16 septembre.

## Des invités spéciaux dans la délégation française

Céline, Michel et Théo Laurent étaient les vainqueurs du voyage à Groß-Umstadt, mis en jeu lors de l'élection de la Reine des Vins 2015.

La famille, accompagnée par des membres du Comité de Jumelage, a profité d'un séjour riche de rencontres et de moments conviviaux.

Cette année encore, à l'occasion de l'élection de la Reine, le Comité de Jumelage permettra aux votants de participer à une tombola avec un voyage à la clé.



## Une pensée émue pour Gérard Mallen



A l'occasion de l'échange de l'Ascension, la délégation de Groß-Umstadt a tenu à se recueillir sur la tombe de Gérard Mallen, fondateur du jumelage il y a 50 ans.

Lors d'une cérémonie très émouvante, Joachim Ruppert, Maire de Groß-Umstadt et Stefan Peter, président de la section française du Comité de Jumelage, ont rappelé les liens très forts qui unissaient l'ancien maire, germanophile, à la ville allemande. Gérard Mallen se réjouissait de célébrer ce cinquantenaire.

La délégation a également tenu à saluer la mémoire d'un autre ami historique du jumelage, Jean-Pierre Béal, décédé également au mois de janvier.

## Saint-Péray présent à la Sao Bento de Santo Tirso

Même si les liens d'amitié sont plus récents, la Sao Bento est un moment incontournable dans les échanges entre villes jumelles. Une délégation d'une vingtaine de personnes conduite par Florian Giraud, adjoint au maire, a découvert la ville portugaise à cette occasion.

De plus en plus de Saint-Pérollais font le déplacement et sont séduits par la qualité de l'accueil et la beauté de la fête. Le programme prévu par les Portugais leur a notamment permis de visiter une ancienne fabrique de textile transformée en centre culturel et de design.

